VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 3 DÉCEMBRE 2018

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne LeBlanc, maire adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole LeBlanc, conseillère
Eliza LeBlanc, conseillère
Stéphane Dallaire, secrétaire-greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(6 personnes sont présentes).

2018-174 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne LeBlanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout de l'item suivant : **7.3 Déclaration des droits francophones AFMNB**.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2018-175 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole LeBlanc que le procès-verbal de la réunion publique du 5 novembre 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le maire procède à la présentation de son rapport du mois novembre 2018.

Pétitions, présentation et délégations.

Ronald Cormier, chef pompier, procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois d'octobre 2018.

2018-176 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Yvonne LeBlanc que le rapport du Service d'incendie du mois d'octobre 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le chef pompier, Ronald Cormier, fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de novembre 2018.

2018-177 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole LeBlanc que le rapport du Service d'incendie du mois de novembre 2018 soir accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité de la gouvernance et d'infrastructures.

2018-178 Proposé par Eliza LeBlanc, appuyé de Carole LeBlanc que le ministère des Ressources naturelles a donnée la responsabilité des chemins dans le Parc de l'Aboiteau à la municipalité;

Considérant qu'il y a beaucoup de nids-de-poule sur l'allée des Chalets;

Par conséquent, je propose que la municipalité accepte que Paul Landry Excavation remplisse les nids-de-poule sur l'allée des Chalets au coût de 3200.00$ dans le but de la rendre plus accessible au courant des mois d'hiver.

ADOPTÉE

2018-179 Proposé par Eliza LeBlanc, appuyé de Hector Doiron que le président de l'AFMNB s'est joint au monde municipal canadien afin de faire une déclaration pour la protection des droits des francophones dans les municipalités canadiennes.

Par conséquent, je fais la lecture de la déclaration faite le 21 novembre dernier qui se lit comme suit :

« Les droits linguistiques des francophones au Canada doivent être reconnus pleinement et protégés.

Par la présente, nous dénonçons haut et fort les décisions et positions politiques qui briment ces droits. Ces gestes sont inacceptables dans un pays officiellement bilingue et reconnu à travers le monde pour sa dualité linguistique.

Les francophones de partout à travers le pays sont solidaires des Franco-Ontariens, des Acadiens et de toutes les communautés francophones afin qu'elles puissent préserver leur langue et développer leurs institutions.

En second lieu, l'AFMNB demande expressément au gouvernement Higgs de maintenir la demande de révision judiciaire (McEvoy) pour trancher la question de la préséance des obligations linguistiques sur celui de l'ancienneté. En laissant tomber cette révision, le Premier

ministre enferrait un message négatif à la communauté acadienne et francophone à l'égard de l'importance que représentent les droits linguistiques pour le gouvernement en place, conclut le président Desjardins.

Nous allons poursuivre nos revendications afin que leurs droits soient entendus et respectés. »

Envoyer une copie conforme à notre député fédéral, Dominique LeBlanc ainsi que notre député provincial Jacques LeBlanc.

J'en fais une proposition Monsieur le Maire.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique.

Comité d'urbanisme et sécurité publique.

2018-180 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza LeBlanc que la municipalité a reçu plusieurs plaintes au sujet du terrain ayant le NID 01098821;

Considérant que le bois devant le terrain ayant le NID 01098821 cause un danger de sécurité aux automobilistes;

Par conséquent, je propose que la municipalité embauche Baie Verte Scrap Metal Services au coût de 8 500$ dans le but de nettoyer le bois dans la cour avant du terrain ayant le NID 01098821. L'autre soumission pour ce contrat de travail fu AFM Pro Forestry Inc. Au montant de 10 950$.

Je propose également, que si la facture n'est pas payée par le délai prescrit par l'arrêté municipal concernant les lieux dangereux ou inesthétiques, la municipalité fasse une demande auprès du ministre des Finances dans le but de recouvrer le montant impayé.

Yvonne LeBlanc - oui
Hector Cormier - non
Hector Doiron - oui
Carole LeBlanc - oui
Eliza LeBlanc - oui

ADOPTÉE

Comité des finances et d'environnement.

Carole LeBlanc procède à la présentation du rapport financier de la municipalité du mois d'octobre 2018.

2018-181 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Yvonne LeBlanc que le rapport financiers au 31 octobre 2018 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-182 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Hector Cormier que la municipalité de Cap-Pelé accepte la soumission de Sears Insurance Limited pour les assurances du Village 2019 au coût de 44 808.00$. Nous n'avons pas reçu d'autre soumission.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs.

2018-183 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole LeBlanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger Maire	Stéphane Dallaire Secrétaire-greffier